

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183209>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» Dis-donc, La France, apporte-moi mon café! Et  
 » le roi lui apporta son café. Il est vrai que Mlle  
 » Vaubernier était renvoyée le lendemain.

Ceci n'est pas tout-à-fait exact. L'épisode du café et celui de la pantoufle sont distincts et ne se rapportent pas tous deux au roi Louis XV.

Voulez-vous me permettre à cet égard une citation empruntée à un ouvrage imprimé à Londres en 1787 : *Les fastes de Louis XV*? Voici comment l'auteur de cet ouvrage, parlant de la royale Margot, rapporte les deux scènes dont il est ici question :

« Le sceptre de Louis XV, tour à tour le jouet  
 » de l'amour, de l'ambition, de l'avarice, était de-  
 » venu entre les mains de la comtesse la marotte  
 » de la folie. Quelle extravagance, en effet, que de  
 » voir la sultane sortir toute nue de son lit, se faire  
 » donner une de ses pantouffles par le nonce du  
 » Pape et la seconde par le grand aumônier, et les  
 » deux prélats s'estimer heureux de ce vil et ridi-  
 » cule emploi, etc., etc.....

» La comtesse ne parlait pas plus respectueuse-  
 » ment au Roi même. Un jour que Sa Majesté s'a-  
 » musait à faire du café dans l'appartement de sa  
 » favorite, celle-ci qui, de son lit, voyait le café se  
 » répandre, lui dit : Eh! La France, prends donc  
 » garde : ton café f... le camp. »

Voilà, Monsieur le rédacteur, la vérité toute nue et sans fard. C'est le cri du cœur, s'il faut supposer un cœur à celle qui se vautre si longtemps dans les orgies de la couche royale.

A quelque époque et à quelque pays qu'elles appartiennent, les Dubarry n'ont pas plus de distinction dans leur langage. Et l'on peut appliquer aux peuples, dont les souverains sont coiffés par elles, l'apostrophe de Béranger aux oiseaux du sacre :

« Oiseaux, votre maître a des maîtres. » En supprimant les oiseaux et en mettant une légère variante au refrain, on reste dans la réalité absolue de la situation.

Veillez agréer, etc.

AUG. BRUN.

Paris, 2 mars 1875.

On a joué dernièrement sur notre scène lausannoise une des œuvres les plus remarquables d'Alexandre Dumas fils, le *Demi-Monde*, dans l'interprétation de laquelle deux de nos artistes se sont particulièrement distingués, Mme Laurenty et M. le directeur Vaslin, qui nous fait jouir trop rarement de ses remarquables talents dramatiques.

Voici comment M. Dumas définit cette classe de la société qu'il appelle *demi-monde* :

« Le demi-monde n'est ni l'aristocratie ni la bour-  
 » geoisie, mais il vogue comme une île flottante sur  
 » l'océan parisien, appelant, recueillant, admettant  
 » tout ce qui tombe, tout ce qui émigre, tout ce qui  
 » se sauve de l'un de ces deux continents, sans  
 » compter les naufrages de rencontre, et qui viennent  
 » on ne sait d'où. On le reconnaît à l'absence des  
 » maris. Il est plein de femmes mariées, dont on  
 » ne voit jamais les conjoints. »

On a remarqué dans la salle beaucoup de places vides. Pourquoi?...

#### 1874. — Compte d'un régent ayant 3 enfants.

##### Recettes.

Traitement fixe . . . . .	Fr.	800
Ecolage. En moyenne 50 élèves à 3 fr. »	»	150
Augmentation moyenne. . . . .	»	100
Total. . . . .	Fr.	1050

##### Dépenses.

Impôt militaire . . . . .	Fr.	11 25
Impôt mobilier; assurance mobilière »	»	10 »
Impôt communal . . . . .	»	3 »
Bois pour usage personnel . . . . .	»	50 »
Conférences et abonnements divers. »	»	50 »
Vêtements de la famille. . . . .	»	200 »
Chaussure. . . . .	»	100 »
Linge et entretien . . . . .	»	100 »
Pain d'après mon carnet, 50 fr. par trimestre . . . . .	»	200 »
Lait, 1 pot 1/2 par jour à 25 cent. »	»	137 85
Viande de boucherie, 3 1/4 par semaine à 80 cent. . . . .	»	135 20
Beurre et graisse, 30 kil. à 1 fr. 10 »	»	33 »
Sucre, café, chicorée, épices, lumière, etc. . . . .	»	100 »
Vin, 1 pot par semaine à 80 cent. »	»	41 60
Pommes de terre, autres légumes, fruits, en surplus de ce que je puis récolter . . . . .	»	20 »
Education de mes trois enfants . . . . .	»	100 »
Dépenses	Fr.	1291 90
Recettes	»	1050 »
Déficit	»	241 90

Un Lausannois, qui a la manie de bâtir, est d'une dureté à toute épreuve envers les gens qu'il met à l'œuvre et épeluche leurs mémoires avec la plus grande sévérité. Un jour qu'il jetait les yeux sur le compte de l'un d'eux nommé *Volland*, il relève brusquement la tête, regarde fixement ce dernier et lui dit :

— Voilà un singulier nom, Monsieur, pour un maître d'état.

— Monsieur, répond celui-ci, je prendrai la liberté de vous faire remarquer que mon nom s'écrit avec deux *l*.

— Eh! Monsieur, repartit finement le riche Lausannois, avec deux *ailes* on n'en vole que mieux.

On sait que dans les bonnes années le vin de Lavaux est d'une vinosité si énergique, que beaucoup de profanes, surpris de cette exubérance, sont tentés de l'attribuer à une alcolisation artificielle.

Le fait s'est présenté il y a quelques années. Un brave vigneron de Lavaux, qui s'était amassé une jolie fortune avec le produit de ses excellents par-

chets, et dont l'extrême avarice ne lui avait pas permis de quitter son village, résolut cependant de voir Genève avant de mourir.

Un beau jour, il monte en wagon et débarque à Genève; mais, avant de partir, l'économe vigneron avait pris ses précautions et s'était promis de nombreux plaisirs sans bourse délier.

Il comptait sur quelques bons placements et s'était muni de quatre bouteilles de son meilleur crû de 1865. *Lè Genevois vont s'èin letzi lè poté*, se disait-il en patois. Il s'installe dans un hôtel de troisième ordre, admire toutes les curiosités de la ville, depuis Notre-Dame jusqu'à la Machine hydraulique, et songe enfin, l'avant-veille de son départ, à opérer la vente de son vase de 1865. Il s'en va dans quelques maisons que le juge de paix de son cercle lui avait recommandées; le premier client qu'il voit, ancien chapelier retiré des affaires, déguste le vin et fait une horrible grimace, en s'écriant :

— Ce n'est pas là du vin pur, c'est trop fort!

Notre vigneron eut beau protester :

— Je l'ai planté, je l'ai vu naître, je l'ai porté au pressoir, je l'ai soigné, soutiré, et personne autre que moi n'y a mis le nez.

Tout fut inutile. Le chapelier était à cheval sur ses opinions vinicoles.

Chez un autre bourgeois, même réponse :

— Il est impossible qu'un vin de cette force soit un vin naturel!

Notre vigneron rentra le soir à l'hôtel tout désappointé; il fut préoccupé toute la nuit de sa mésaventure et regrettait déjà la dépense du voyage. Mais cette insomnie avait porté ses fruits... Tout à coup il se frappe le front, se lève, s'habille, saisit une carafe d'eau sur sa table de nuit, et de ses quatre bouteilles en fait six, en disant: *Ah! ie diont que ie lè broulhi, eh bin, ne vû pas être atiusà à tort.*

Il retourne chez ses clients et les aborde hardiment :

— Eh bien, Messieurs, voilà d'une autre année; achetez-en ou n'en achetez pas, ça m'est égal, mais faites-moi le plaisir de le goûter.

— A la bonne heure! s'écria le chapelier, voilà qui s'appelle du vin... Envoyez-m'en cinq cents pots.

Celui-ci l'accompagna chez ses amis et connaissances, et partout même accueil. Le soir, plus de la moitié du grand vase avait trouvé son placement.

Le bonhomme s'en retourna ravi et conta l'aventure à sa femme. Il est encore aujourd'hui en parfaite santé, malgré ses quatre-vingts ans. Jamais il ne raconta son histoire à personne, mais chaque fois qu'il entend parler avec éloge des Genevois, il a soin d'ajouter avec un malin sourire: « Oh! oui, ce sont surtout de fameux connaisseurs en vins. »

### Coumeint Grudzon s'esquiva dâo violon.

Deçando passâ Grudzon étâi z'u âo martsî dè Losena avoué onna copa d'aveina, que l'avâi battu à l'écllii, pirè clliau derrâi dzo. L'avâi dza sâi dévânt

d'arrevâ, et ma fâi coumeint n'avâi pas onna centime, l'avâi couâte dè vito veindrè po pouâi quartetta. Assebin n'eut pas petout teri l'ardzeint que coumeinça à féré lo tor dâi cabarets, yo son bosson fut bintout nettéi. Tantia qu'après avâi prâo bu, sè trova fin riond, mémameint que l'épéclliâ anna bottollhe dè demi-pot ein tapeint sur la trabllia d'n'a gargotte yo l'étâi z'u sè fourra. Lo bougro ne la volliâvè pas pahi, po cein que n'avâi perein et cein amena onna niése avoué lo carbatier que cria on gapion que passâvè devant la pinta. Quand Grudzon ve l'hommo dè la police, ye l'insurta et cein amena onna bagarre dâo diablo yo bresiront on tabouret et dou carreaux. Mâ tot parâi faille bastâ et martsî âo pousto avoué la rouillièrè dégrucha et on ge potsî, et on lo fourra âo violon.

Dévaî la né, Grudzon demandâ à on outro gapion que fasâi onna tornâie pè vai lo violon, la permechon d'allâ yo lè damès vont à pi et coumeint ressaillèsaî, on apportâvè à la preson onna fenna soula qu'èin avâi onna bombardâie à tot teri bas et onna beinda d'einfants èi d'autrès dzeins vegnont cein vouaiti tanquié su la porta dâo cachot. Grudzon profitè dè cè momeint po sè fourra permi lo mondo et dese âo gapion que vegnâi d'einclliourè la fenna, et qu'étâi onco on outro gapion :

— Ditè-vai! l'est onna vergogne que la vela dè Losena n'aussè rein de mi po reduirè lè soulons quand l'ont bu on coup.

— Quoui ètè vo, dese lo gapion à Grudzon, que trabetsivè, ade?

— Vo z'ètè bin curieux, dese Grudzon.

— Voutrou nom, vo dio!

— Eh! bin su venu à Losena avoué ma cousena Fanchette que l'a z'u lo malheu dè bairè on verro, que vo s'âi met dedein.

— Ah? bin se vo ne volliâi pas l'âi allâ assebin fôtè mè lo camp tot lo drâi et pi vito.

Grudzon ne lo sè fe pas derè dou iadzo (la Fanchette n'étâi pas mé sa cousena que l'an quarante); ye sè ramassa dè pè Losena âo pe vito, et quand lo gapion que s'étâi battu avoué li, et lo carbatier vegniront po vaire coumeint volliâvè pahi lè dégats de la pinta, l'osé n'étâi perein dein la cage et l'eurent bio corrè après li dein lè cabarets, nix! pas trace dè Grudzon.

N'étâi tot parai pas tant bête.

F. G.

Lausanne, 1<sup>er</sup> mars 1875.

Monsieur le rédacteur,

Lorsqu'un Etat, une commune ou une société veulent élever un édifice ou un monument, ils ouvrent un concours public; pourquoi la commune de Lausanne ne procéderait-elle pas ainsi pour la nouvelle organisation de ses écoles primaires, qui est chose autrement importante et complexe qu'un bâtiment? Si j'avais voix au chapitre, je ferais une motion ainsi conçue :

« Un concours est ouvert sur l'organisation des écoles primaires de la ville de Lausanne.